

La crèche de Saint Memmie peut accueillir les enfants de moins de 4 ans, le temps des vacances scolaires. Les possibilités d'accueil se font en fonction des places disponibles et des priorités définies dans le règlement de fonctionnement.

Vacances scolaires		Période d'inscription
Automne	Du 24 octobre au 4 novembre 2022	Du 5 au 23 septembre 2022
Noël	Du 19 au 23 décembre 2022 + 2 janvier 2023 (Attention : la structure est fermée du 26 au 30 décembre 2022)	
Hiver	Du 13 au 24 février 2023	Du 9 au 20 janvier 2023
Printemps	Du 17 au 28 avril 2023	Du 6 au 17 mars 2023
Eté	Du 10 au 28 juillet 2023	Du 9 au 26 mai 2023
	Du 22 au 31 août 2023 (Attention : la structure est fermée du 31 juillet au 21 août 2023 inclus)	

Page à conserver

Informations diverses :

- L'accueil est possible de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, en respectant les horaires suivant :

Accueil de l'enfant	Horaires à respecter	
	Arrivée dans le groupe	Départ du groupe
Accueil en journée	avant 9h30 entre 11h et 11h15	à partir de 16h15
Accueil matin		entre 11h et 11h15 entre 12h15 et 12h30 entre 14h30 et 14h45
Accueil après-midi	entre 12h15 et 12h30 entre 14h30 et 14h45	entre 14h30 et 14h45 à partir de 16h15

En dehors des périodes d'arrivée et de départ, aucun mouvement ne peut avoir lieu.

- La facture est mensuelle, le règlement se fait à terme échu, selon les modalités présentes en bas de la facture. Aucun règlement n'est accepté à la crèche.
- Nous appliquons les tarifs dictés par la CNAF en fonction des revenus N-2. Une simulation est possible sur www.monenfant.fr.
- Pour une question de sécurité, tous les bijoux sont interdits.
- Le carnet de santé doit être présent dans le casier de l'enfant lors de chacune de ses venues.
- Le règlement de fonctionnement est téléchargeable sur www.mairie-saint-memmie.fr
- Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez nous contactez au 03 26 21 29 36 ou par mail à grainedemalice@mairie-saint-memmie.fr









Documents à fournir pour l'inscription :

Enfants ayant déjà été accueillis à Graine de Malice	Enfant n'ayant jamais été accueilli à Graine de Malice
<ul style="list-style-type: none"> • Dossier de préinscription (Planning ci-après) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dossier de préinscription (Planning et fiche de renseignements ci-après) • Justificatif de domicile • Photocopie du livret de famille • Justificatif d'emploi ou de formation si c'est le cas.

Page à conserver

Dossier de préinscription Périscolaire

Page à remplir pour une première inscription

Parent 1		Parent 2	
Nom		Nom	
		Nom de jeune fille	
Prénom		Prénom	
Adresse		Adresse	
 Portable		 Portable	
 Domicile		 Domicile	
 Travail		 Travail	
 e-mail		 e-mail	
Profession et employeur		Profession et employeur	

N° allocataire CAF :

(ou N° MSA :))

Situation familiale

Mariés

Vie maritale

PACS

Séparés

Divorcés

Veuf

Célibataire

Page à retourner à la structure

Page à remplir pour toute inscription

Enfant(s)

Nom(s)	Prénom(s)	Date(s) de naissance

Motif de la demande CDI CDD Intérim Stage Etudes Urgence
 Recherche d'emploi Autre :

Planning de garde souhaité

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Date					
Arrivée					
Départ					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Date					
Arrivée					
Départ					

Je, soussigné(e),certifie exacts et sincères les renseignements ci-dessus. Je m'engage à signaler tout changement à la directrice.

Fait à : Le

Signature(s)

Page à retourner à la structure